

ACCORD DE PARTENARIAT STRATÉGIQUE



DÉCLARATION

Le Conseil scolaire Viamonde, le Conseil scolaire catholique MonAvenir et Santé publique de la région de York travaillent en collaboration pour créer et favoriser des environnements scolaires sains qui contribuent à la réussite globale et au bien-être des enfants et des jeunes, aujourd’hui et demain.

OBJET

Énoncer l’engagement de Santé publique de la région de York, du Conseil scolaire Viamonde et du Conseil scolaire catholique MonAvenir à recourir à la collaboration et à des mesures collectives pour exercer une influence positive sur la vie des enfants, des jeunes, des familles et des communautés scolaires au sein des conseils.

Une éducation de qualité fait partie intégrante de la santé et du mieux-être des enfants et des jeunes. Le fait de mener une vie saine contribue à la réussite scolaire des enfants et des jeunes. En travaillant en collaboration, nous pouvons avoir une incidence plus importante sur la création de communautés scolaires saines qui favorisent le bien-être et la réussite des élèves.

OBJECTIFS

Nous travaillerons en collaboration pour favoriser des environnements scolaires sains pour tous les enfants et les jeunes dans les écoles du Conseil scolaire Viamonde et du Conseil scolaire catholique MonAvenir en prenant les mesures suivantes :

- Partager la responsabilité du bien-être et de la réussite des élèves.
- Poursuivre l’échange de connaissances.
- Créer des environnements favorables.
- Renforcer l’équité en santé.
- Améliorer la disponibilité des services partagés.
- Maintenir notre engagement à l’égard de la promotion de la santé et de la protection de la santé.

NOUS CONVENONS DE PRENDRE LES MESURES SUIVANTES :

- Réduire les obstacles à l’apprentissage liés à la santé et favoriser le bien-être et la réussite des élèves.
- Évaluer continuellement le partenariat et chercher des possibilités d’amélioration.
- Intégrer les recherches et les stratégies actuelles dans les domaines de l’éducation et de la santé pour orienter notre travail.
- Travailler en collaboration pour fournir aux enfants, aux jeunes et à leur famille les ressources nécessaires à la santé, au bien-être et, au bout du compte, à la réussite à l’école, au travail et au sein de nos collectivités.
- Offrir des soins axés sur l’élève, dans le respect de la confidentialité, de la vie privée, de la sensibilité, de la dignité de chaque personne, de l’équité, du respect et de l’inclusivité pour tous.

Afin de satisfaire au mandat des conseils scolaires de langue française, le Conseil scolaire Viamonde et le Conseil scolaire catholique MonAvenir, dans la région de York, toute la documentation envoyée aux conseils scolaires de langue anglaise sera traduite en français dans un délai raisonnable afin de garantir le caractère opportun des messages et des événements.

Octobre 2025